

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
MINISTERE DE L'INDUSTRIE ET DE LA TECHNOLOGIE

# Les mécanismes de financement de l'innovation

Salon de la création et du développement  
technologique des entreprises

14 Octobre 2010

# Plan de l'exposé

**I- Les objectifs stratégiques**

**II- Les enjeux de l'innovation pour l'entreprise**

**III- Les mécanismes de financement**

# **I. Des objectifs stratégiques**

**STRATEGIE INDUSTRIELLE 2016 :**

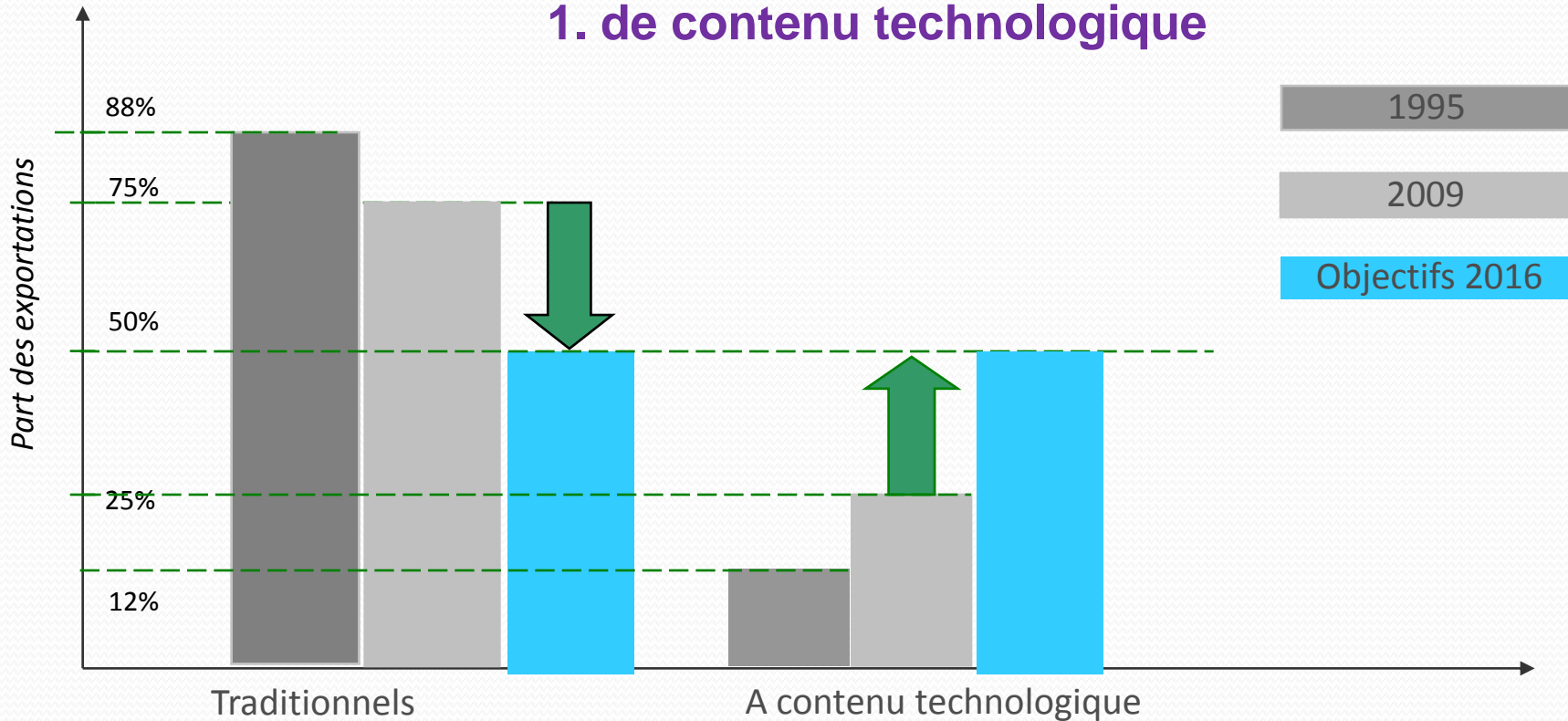
**Objectifs ambitieux**

**Tunisia : The Euromed Valley  
for Industry and Technology**

**D'une croissance tirée par la compétitivité  
à une croissance tirée par l'innovation.**

# I. Des objectifs stratégiques

## 1. de contenu technologique



- Textiles
- Agro
- Dérivés des Phosphates
- Electrique
- Matériaux de construction

- Electronique
- Plastiques techniques
- Automobile & Aéronautique
- TIC / BPO
- Sciences du vivant


- Mécatronique
- Biotechs
- Environnement
- .....

# I. Des objectifs stratégiques

## 2. quantitatifs

	1995	2009	2016
<b>Entreprises équipées en CAO/ DAO/ GMAO</b>	<10	2000	4000
<b>Entreprises certifiées</b>	6	1300	2300
<b>Brevets, Dessins &amp; Modèles enregistrés</b>	50	312	800
<b>Taux d'encadrement (%)</b>	9	19	24
<b>Projets Recherche et Développement</b>	--	10	180
<b>Création Projets Innovants: Inte'ch RIITI</b>	--	--	40 35

**Pour réaliser ces objectifs:**

 **L'innovation et le développement technologique devront être la trame de fond et le socle sur lequel reposent les fondements de l'industrie tunisienne dans la période d'avenir.**

## II-Les enjeux de l'innovation pour l'entreprise

Innovation.... Synonyme de changement

**Prise au sens large , elle englobe:**

- ✓ Le renouvellement ou l'élargissement de la gamme de produits ou de services
- ✓ La mise en place de nouvelles méthodes de production, d'approvisionnement, de marketing et de distribution
- ✓ L'introduction de changements dans la gestion et l'organisation du travail

# II-Les enjeux de l'innovation pour l'entreprise

L'innovation ....facteur de compétitivité de l'entreprise

**Innovation  
procédés**

**Augmenter la productivité du  
capital et du travail**

**Innovation  
produits et services**

**Stratégie de différenciation  
Nouveaux marchés**

**Innovation  
marketing**

**Satisfaction des clients  
Nouveaux clients**

**Innovation  
organisationnelle**

**Meilleure utilisation des  
moyens et des compétences**

# III-Mécanismes de financement de l'innovation

**Pour aider les entreprises existantes ou nouvellement créées à accroître leur capacité à innover**

**Une politique volontariste de développement technologique a été mise en place qui est articulée sur plusieurs axes complémentaires dont :**

**La facilitation de l'accès des entreprises et des nouveaux promoteurs au financement de l'innovation et du développement technologique**

# III-Mécanismes de financement de l'innovation

**constitués des outils suivants:**

- ✓ Le fonds commun de placement à risque (**In'tech**)
- ✓ Le fonds de promotion et de décentralisation industrielle (**FOPRODI**)
- ✓ Le régime d'incitation à l'innovation dans le secteur des technologies d'information (**RIITI**)
- ✓ Les investissements Technologiques Prioritaires (**ITP-PMN**)
- ✓ La Prime d'investissements en recherche développement (**PIRD**)
- ✓ Le Programme national de recherche innovation (**PNRI**)
- ✓ Le fonds de la restructuration financière (**Taahil Invest**)

**Informations et téléchargement: site web: [www.industrie.gov.tn](http://www.industrie.gov.tn)**

# III-Mécanismes de financement de l'innovation

## 1-Le Fonds Commun de Placement à Risque « IN'TECH »

Ce fonds intervient surtout pour participer  
**aux fonds propres des entreprises** dans le cadre :

- ✓ des nouveaux projets dans les créneaux porteurs
- ✓ du développement technologique et l'innovation
- ✓ de l'extension, du développement et de modernisation des PME adhérentes au PMN

### Modes d'intervention

- ✓ Financement des investissements dont **le coût global se situe entre 100mDT et 5MDT** selon un schéma de financement s'appuyant principalement sur **les fonds propres** .

# III-Mécanismes de financement de l'innovation

## 2-Le Fonds de Promotion de la Décentralisation Industrielle

### 1- domaines d'intervention

- ✓ Financement des investissements de création et d'extension dans les domaines de l'industrie, de l'artisanat et des services ( nouveaux promoteurs et PME)
- ✓ Projets dont l'investissement varie entre 100mDT et 5MDT

### 2- modes d'intervention

- ✓ Soutenir le capital par dotation remboursable ou par participation au capital : jusqu'à 60% des fonds propres
- ✓ Accorder une prime d'investissement au titre de : nouveau promoteur, PME, zone de développement régional

# III-Mécanismes de financement de l'innovation

## 2-Le Fonds de Promotion de la Décentralisation Industrielle

### 3- Prime pour les investissements en innovation et développement technologique

✓ investissements matériels: **50%** du coût de l'investissement (équipements de R&D, équipements informatiques, stations CAO, DAO, GPAO, GMAO...) avec un plafond de 100mDT

✓ investissements immatériels: **50%** du coût de l'investissement (assistance technique, système qualité, acquisition de brevets, bureau de méthode/de procédés, applications informatiques ...) (sans plafond)

# III-Mécanismes de financement de l'innovation

## 3-Le Régime d'Incitation à la Créativité et à l'Innovation dans le domaine des TIC (RIITI)

### 1- domaines d'intervention

Projets innovants (création ou extension) dans les TIC dont le coût < 500mDT

### 2- modes d'intervention

✓ Soutenir le capital par dotation remboursable ou par participation au capital : à hauteur de 49 % du capital avec un plafond de 120mDT

### 3- primes accordées

- ✓ Etude et assistance technique: 70% du coût avec un plafond de 10mDT
- ✓ Acquisition des équipements: 10% du coût total avec un plafond de 20mDT
- ✓ Investissements immatériels: 50% du coût avec un plafond de 60mDT

# III-Mécanismes de financement de l'innovation

## 4-Les Investissements Technologiques Prioritaires (ITP-PMN)

✓ **Investissements matériels: 50% du coût de l'investissement (équipements de R&D, équipements informatiques, stations CAO, DAO, GPAO, GMAO... ) avec un plafond de 100mDT , renouvelables tous les cinq ans**

✓ **Investissements immatériels: 70% du coût de l'investissement (assistance technique, système qualité, acquisition de brevets, bureau de méthode, recrutement de 2 cadres.. ) avec un plafond de 70mDT , renouvelables tous les cinq ans**

# III-Mécanismes de financement de l'innovation

## 5- Prime d'Investissement en Recherche-Développement (PIRD)

### 1- Domaines d'intervention

- ✓ les études relatives aux **nouveaux produits ou nouveaux procédés**,
- ✓ la réalisation de **prototypes** et l'acquisition des **équipements de laboratoire**.

### 2- Bénéficiaires:

- ✓ les entreprises : **industrie, agriculture et pêche, services**
- ✓ les établissements et entreprises publics et privés et les associations scientifiques.

### 3- Primes accordées

- ✓ 50% du coût des études avec un plafond fixé à **25 000 dinars**,
- ✓ 50% du coût des réalisations des expériences et de l'acquisition d'équipements scientifiques de laboratoire avec un plafond fixé à **100.000 dinars**.

# III-Mécanismes de financement de l'innovation

## 6- Le Programme National de Recherche-Innovation (PNRI)

Ce programme vise le renforcement de **la collaboration entre le secteur industriel et celui de la recherche** dans le domaine de **la recherche et de l'innovation**

### Appui de l'Etat:

✓ participation au financement de projets à **hauteur de 80%** avec un **plafond de 200.000DT** des coûts des projets associant au moins **une entreprise industrielle, un centre technique et une structure publique de recherche**

### Contribution de l'entreprise:

✓ **environ 20%** du coût du projet : **mobilisation de personnel, matières premières, exploitation d'équipements de l'entreprise...**

# III-Mécanismes de financement de l'innovation

## 7- Le Fonds de Restructuration Financière TAAHIL'INVEST

Il a pour objet **la participation dans le capital des PME** qui souffrent d'un **déséquilibre financier** dû à la faiblesse de leur fonds propres.

### 1- Conditions d'éligibilité

- ✓ PME ayant adhéré au programme de mise à niveau
- ✓ PME ayant un fort potentiel de croissance et une bonne visibilité commerciale

### 2- Mode d'intervention

- ✓ Participation dans le capital **à hauteur de 49%**
- ✓ **Sortie après 7 ans au maximum** sur la base de la valeur objective de l'action le jour de la sortie.



**Merci**